



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Commission départementale consultative des gens du voyage**

Le 08/11/2022

Hémicycle Philippe Madrelle – Conseil départemental de la Gironde

# Ordre du jour

- 1 – Introduction et actualités
- 2 - Plan de relance relatif à la réhabilitation des aires d'accueil – Appel à projet 2022
- 3 - Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV (prescriptions et actions)
- 4 – Bilan ALT2
- 5 – Informations complémentaires

# 1 – Introduction et actualités

La circulaire ministérielle du 10 janvier 2022 rappelle les enjeux de la loi du 5 juillet 2000 qui a instauré l'obligation, pour l'ensemble des départements, de réaliser un schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Elle rappelle également l'état d'avancement des prescriptions au niveau national (78 % des aires d'accueil, 65 % des aires de grand passage et 26 % des terrains familiaux) et la nécessité de veiller à la mise en œuvre des prescriptions (via une concertation étroite avec les collectivités ou en mobilisant, le cas échéant, les outils prévus par les textes).

Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) de la Gironde a été approuvé le 1er octobre 2019 pour une durée de 6 ans. Nous sommes à mi-parcours du SDAHGV.

# 1 – Introduction et actualités

## Mise en œuvre du schéma et conséquence sur les procédures de mise en demeure du Préfet en cas d'installation illicite

L'article 2 de la loi du 5 juillet 2000, indique que les communes et les EPCI figurant au SDAHGV sont tenus, dans un délai de 2 ans suivant sa publication, de participer à sa mise en œuvre **(soit le 1<sup>er</sup> octobre 2021)**.

Le délai de 2 ans est prorogé de 2 ans, à compter de sa date d'expiration, lorsque la commune ou l'EPCI a manifesté, dans ce délai, la volonté de se conformer à ses obligations soit par une lettre d'intention ou une délibération, soit par l'acquisition ou le lancement d'une procédure d'acquisition d'un terrain, soit par la réalisation d'une étude préalable.

Conformément à l'article 9 de la loi du 5 juillet 2000, le maire d'une commune membre d'un EPCI compétent en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs publics peut, par arrêté, interdire en dehors de ces aires et terrains le stationnement sur le territoire de la commune des résidences mobiles des gens du voyage **dès lors que l'EPCI bénéficie du délai supplémentaire de 2 ans prévu à l'article 2 de la loi.**

En cas de stationnement effectué en violation de l'arrêté pré-cité, le maire, le propriétaire ou le titulaire du droit d'usage du terrain occupé peut demander au préfet de mettre en demeure les occupants de quitter les lieux.

La mise en demeure ne peut intervenir que si le stationnement est de nature à porter atteinte à la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publiques.

**Pour les collectivités n'ayant pas mis en œuvre leurs prescriptions à l'issue de la période de 2 ans, un courrier a été adressé le 21 avril dernier par l'État et le CD33 pour rappeler ces conséquences et la nécessité d'avancer rapidement sur la mise en œuvre de leurs obligations.**

## 2 – Plan de relance 2021-2022

Pour mémoire, dans le cadre du plan de relance 2021-2022, 6 dossiers de demande de subvention pour la réhabilitation des aires d'accueil ont été déposés en 2021 par :

- CALI (aires d'accueil de Saint-Denis-de-Pile, de Libourne et de Coutras)
- Cdc du Sud Gironde (aire d'accueil de Toulence)
- Bordeaux Métropole (aires d'accueil de Bègles et Villenave d'Ornon)

Les subventions ont été accordées sauf pour l'aire de Coutras par manque de crédits disponibles (report sur 2022).

En avril 2022, 5 collectivités ont répondu à l'appel à projet pour la réhabilitation des aires d'accueil :

- CALI (aire d'accueil de Coutras)
  - Cdc Latitude Nord Gironde (aire d'accueil de Cavignac)
  - Bordeaux Métropole (aires d'accueil du Haillan et de Saint Médard en Jalles)
  - Cdc les rives de la Laurence (aire d'accueil de Saint Loubès)
  - Grand Cubzaguais Cdc (aires d'accueil de Tauriac et Saint André de Cubzac)
- 4 candidatures ont été retenues : CALI pour l'aire d'accueil de Coutras, Grand Cubzaguais Cdc pour l'aire d'accueil de Saint André de Cubzac, CC les Rives de la Laurence pour l'aire d'accueil de Saint-Loubès et CC Latitude Nord Gironde pour l'aire d'accueil de Cavignac, dans la limite des crédits disponibles.



France : 20M€ pour 2021-2022)

Région Nouvelle-Aquitaine :

**2021** :dotation de 1,25 M€ (12,5 M€ recensés)

**2022** :dotation de 2 075 272,80 M€ (2 375 446 M€ recensés)

***L'État a accordé un montant total de subvention de 1 002 158,34 €***

### 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

#### 3.1 – Les prescriptions en aire d'accueil

Cdc et communes	Nombre de places	Commentaires
Bazadais - Bazas	20	Terrain acquis par la commune. Etude de faisabilité à lancer + chiffrage du projet
Bordeaux Métropole - Pessac	20	Concertation en cours avec le CHU pour trouver une alternative à l'emplacement réservé au PLUi suite à la réunion publique.
Bordeaux Métropole – secteur rive droite	30	Quartier Brazza – PC déposé en décembre 2020 en attente approbation PPRI prévue courant 2023. BdxM devra redéposer un PC.
Médoc Coeur de Presqu'île - Saint Laurent Médoc	25	Pas de projet en cours
Médoc Atlantique - Vendays Montalivet	25	Pas de projet en cours
Montesquieu - Cadaujac	20	Terrain identifié qui a été rétro-cédé à la cdc de Montesquieu – Bureau d'étude désigné – Problème identifié sur largeur chemin d'accès
	<b>140</b>	

## 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

### 3.1 – Les prescriptions en aires de grand passage

Cdc et communes	Nombre de places	Commentaires
Bordeaux Métropole – Rive droite	200	Foncier métropolitain identifié sur la commune d'Artigues – travaux et fouilles archéologiques en cours – livraison prévue printemps 2023.
Bordeaux Métropole – Rive gauche	200	Foncier identifié sur Mérignac - Etude environnementale en cours + dossier CSRPN à déposer fin novembre ((dérogation espèces protégées faune et flore) – Livraison prévue été 2023
CALI – Les Billaux	200	<b>AGP ouverte en juin 2021</b>
Sud Gironde - Langon	200	<b>AGP ouverte en juillet 2022 – 200 places pour 100 places prescrites</b>
	<b>800</b>	

## 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

### 3.1 – Les prescriptions en terrains familiaux locatifs publics

Cdc et communes	Nombre de places	Commentaires
Bordeaux Métropole – Nord Ouest	30	Recherche de foncier en cours – difficultés sur la cadran Nord Ouest.
Bordeaux Métropole – Sud Ouest	30	Recherche de foncier en cours – difficultés sur le cadran Sud Ouest.
CALI - Vayres	20	Plusieurs Terrains identifiés pour différencier les sites – Un projet devrait faire l’objet d’une demande de subvention en 2023.
Convergence Garonne - Podensac	20	Foncier identifié sur la commune de Preignac pour 6 places de TFLP
Convergence Garonne - Portets	12	Subvention Etat attribuée par arrêté préfectoral du 21/07/2021 pour un montant de 128 058 €. Mais projet abandonné. Recherche autre foncier.
Montesquieu – Saint Médard d’Eyrans	10	Dossier officiel de DUP bloqué depuis 2019, problème d’accès à la RD. Autre piste à l’étude, sur foncier de Cadaujac (proximité AA)
Sud Gironde	24	Foncier identifié sur la commune de Noaillan pour 4 à 6 places de TFLP. Foncier identifié sur la commune de Mazères.

**146**

### 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

#### Bilan des prescriptions

**A l'échelle nationale**, le bilan des prescriptions fait état de la réalisation de 1100 aires permanentes d'accueil (26 344 places), 212 aires de grand passage (24 549 places) et 296 terrains familiaux locatifs publics (1603 places).

Le taux de réalisation des prescriptions en nombre de places atteint 78,6 % pour les aires d'accueil, 65,4 % pour les aires de grand passage et seulement 26,8 % pour les terrains familiaux locatifs publics.

**En Gironde**, le bilan des prescriptions fait état de la réalisation de 31 aires permanentes d'accueil (770 places), 8 aires de grand passage (1360 places) et 48 places en terrains familiaux locatifs publics.

Le taux de réalisation des prescriptions en nombre de places atteint 84,32 % pour les aires d'accueil, 81,93 % pour les aires de grand passage et seulement 24,74 % pour les terrains familiaux locatifs publics.

***Reste à réaliser : 140 places en aire d'accueil, 400 places en aire de grand passage et 146 places en terrains familiaux locatifs publics***

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – actions et instances de coordination et de suivi départemental**

- Fiche A-1 - Pilotage et suivi de la mise en œuvre du SDAHGV
- Fiche A-2 - Harmonisation départementale et consolidation des modes de gestion des aires d'accueil
- Fiche A-3 – Coordination des grands passages estivaux
- Fiche A-4 - Définition des modalités techniques administratives et financières du grand rassemblement annuel
- Fiche A-5 - Groupe thématique Habitat et Sédentarisation
- Fiche A-6 - Connaissance et sensibilisation de l'ensemble des intervenants

## **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

### **3.2 – Les actions – actions et instances de coordination et de suivi départemental**

#### **Fiche A-3 - Coordination des grands passages estivaux**

##### **Saison 2021 – suites données**

- Visites des AGP organisées, à l'issue de la réunion de bilan de la saison des grands passages 2021, pour identifier les travaux d'amélioration des aires. Des travaux ont été réalisés, permettant d'améliorer le fonctionnement et la gestion de certaines aires.

##### **Saison 2022**

La réunion de bilan des grands passages s'est tenue le 12 octobre 2022.

- Perspectives 2023, à l'issue du bilan de la saison des grands passages 2022 :
  - amélioration/sécurisation du process de gestion (liste des pièces à fournir en amont de l'arrivée des groupes, état des lieux d'entrée/sortie, rappels des droits/devoirs),
  - amélioration des procédures permettant d'assurer la gestion difficile de certains groupes et actions à mettre en œuvre (impayés, détériorations, procédures judiciaires, responsabilisation des groupes et associations représentantes, etc.),
  - organisation d'une réunion d'information à destination des gestionnaires avant la saison 2023.

## 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

### 3.2 – Les actions – actions et instances de coordination et de suivi départemental

#### Fiche A-4 - Définition des modalités techniques administratives et financières du grand rassemblement annuel

En 2022, pour la 3ème année consécutive, **le grand rassemblement des gens du voyage n'a pas été organisé** du fait d'une incompatibilité de date avec le rassemblement national qui s'est déroulé en septembre dans le Loiret.

Les échanges sur le dispositif de pérennisation du grand rassemblement sur le site de Cabanac et Villagrains se poursuivent et portent à ce stade sur les modalités de mobilisation des financements État

Le contenu des équipements à prévoir sur le site avait fait l'objet d'une stabilisation lors du groupe de travail dédié à cet objet.

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation**

- Fiche B-1 - Relogement des ménages sédentarisés sur les aires d’accueil
- Fiche B-2 - Résorption des situations d’habitat précaire
- Fiche B-3 - Développement de l’offre de l’habitat adapté
- Fiche B-4 - Prévention et régulation des installations illicites sur terrains publics et privés

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation**

##### **Fiche B-1 - Relogement des ménages sédentarisés sur les aires d’accueil**



# **Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) Résorption de la sédentarisation sur les aires d'accueil et relogement des ménages**

*Commission consultative du 08/11/2022*

Site internet: [www.adav33.fr](http://www.adav33.fr)



# Propos introductif

- ❖ Lancement de la MOUS en 2019 **pilotée et financée par la DDETS – cofinancée par la CAF33** – inscrite dans le PDALHPD (2016 – 2021) et le SDAHGV (2019 – 2024)
  
- ❖ **Opérateur** : ADAV33
  
- ❖ **Objectif de la mission : le relogement des ménages sédentarisés sur les aires permanentes d'accueil (APA)** pour :
  - Améliorer les conditions de vie et d'habitat des ménages sédentarisés,
  - Réduire les stationnements précaires,
  - Réduire les conflits d'usage,
  - Rendre leur fonction d'accueil temporaire à ces équipements.
  
- ❖ Une mission étroitement en lien avec les prescriptions du Schéma en matière de terrains familiaux locatifs publics – qui ne doivent pas faire oublier les solutions alternatives → les besoins des Gens du voyage en terme d'habitat sont diversifiés : PLAIs adaptés, accessions à la propriété, accès au parc social, etc.
  
- ❖ Dispositif complémentaire et articulé à celui du **PDASGV33** piloté par le Département 33 et avec les autres missions confiées à l'Association

Arrondissements	N° de ménages accompagnés en individuel 2021	Commentaires
Bordeaux	32	13/09/2021 : restitution diagnostic 2019 au territoire Toutes les aires concernées par la sédentarisation A ce jour : aire d'accueil de La Jallère et de Saint Loubès fermées – fermeture en 2023 de Villenave d'Ornon <b>Schéma : 70 pl. de TFLP prescrites – dont 60 sur Bordeaux Métropole</b>
Langon	11	Ménages de l'aire de Toulence très sédentaires : modification de la prescription du schéma en 2021 : 10 PLAI adaptés prévus à Toulence suite au diagnostic réalisé par l'Adav33 et restitué en juin 2021 → opérateur : Gironde Habitat <b>Schéma : 56 pl. de TFLP prescrites sur 2 EPCI dont 24 places sur l'EPCI du Sud Gironde</b>
Libourne	11	Deux aires particulièrement impactées par la sédentarisation : Libourne, Saint Denis de Pile (57% à elles seules des capacités d'accueil du secteur) Actualisation du diagnostic pré-opérationnel en 2022 par l'Adav33 dans l'optique de la création d'une offre sur le secteur de la CALI (Vayres et autres communes) <b>Schéma : 20 pl. de TFLP prescrites</b>
Arcachon	4	Aire de Gujan-Mestras toujours fermée. Diagnostic réalisé par l'Adav33 auprès de 20 ménages du secteur Bassin – Val de l'Eyre : <b><u>besoin avéré d'une offre d'accueil et d'habitat sur le secteur (des situations urgentes à régler)</u></b> <b>Pas de prescription en TFLP – mais un besoin estimé par l'Adav33 d'au moins 6 places</b>
Lesparre	2	13/04/2021 : restitution diagnostic 2019 au territoire Une aire sur laquelle émerge des demandes habitat : Sainte Hélène avec 2 groupes familiaux, l'un en demande d'habitat adapté et l'autre de terrains familiaux <b>Pas de prescription en TFLP – mais un besoin exprimé par les familles</b>
Blaye	1	12/04/2021 : restitution diagnostic 2019 au territoire Des projets de l'EPCI de changement de destination d'une aire en TFLP (Tauriac). Diagnostic en cours PDASGV33 auprès de 25 ménages en stationnement précaire sur la Cdc du Grand Cubzaguais + ménages de l'aire dans le cadre de la MOUS <b>Pas de prescription en TFLP – mais un besoin exprimé par les familles</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>61</b>	

# Focus sur une situation individuelle en 2021



Monsieur et Madame B., un couple avec un enfant en bas âge (1 an), stationnent sur l'aire d'accueil de Saint Médard en Jalles.

Ils ont eu une expérience en appartement – chez les parents de Monsieur – dont ils ont été expulsés.

Le couple souhaite des conditions de vie plus confortables notamment pour leur fille d'un an : leur caravane devient trop petite pour leur vie de famille d'où leur désir de quitter l'aire d'accueil.

La famille avait déjà une demande de logement social en cours depuis 2020. L'Adav33 les accompagne dans la réalisation de leur dossier DALO.

Ils reçoivent une proposition de logement chez Domofrance en 2021 : un T3 à Cadaujac. L'Adav33 fait le lien avec l'association mandatée dans le cadre de l'accompagnement vers et dans le logement (CAIO) pour soutenir la famille dans les démarches d'entrée dans les lieux

La famille a bien investi le logement . Un deuxième enfant est à naitre dans quelques mois. Une demande de mutation auprès du bailleur a été faite récemment. A ce jour, la famille souhaite un logement plus grand et plus proche du secteur de Saint Médard en Jalles où demeure le reste du groupe.

# Des terrains familiaux prescrits par le schéma

## Terrains Familiaux Locatifs Publics prescrits :

EPCI COMPETENTS AU 1er JANVIER 2017 (Loi NOTRe)	LOCALISATION	PRESCRIPTIONS
		SDAHGV 2019- 2024 NOMBRE DE PLACES
CDC SUD GIRONDE	TOULENNE	24
CDC CONVERGENCE GARONNE	PORTETS	12
CDC CONVERGENCE GARONNE	PODENSAC	20
CALI	VAYRES	20
CDC MONTESQUIEU	SAINT MEDARD D'EYRANS	10
BORDEAUX METROPOLE NORD OUEST	BLANQUEFORT	30 (à répartir éventuellement en plusieurs terrains familiaux)
	LE BOUSCAT	
	PAREMPUYRE	
	LE TAILLAN-MEDOC	
	SAINT AUBIN DE MEDOC	
	SAINT MEDARD EN JALLES	
	LE HAILLAN	
	EYSINES	
BORDEAUX METROPOLE SUD OUEST	BRUGES	30 (à répartir éventuellement en plusieurs terrains familiaux)
	BEGLES	
	BORDEAUX	
	PESSAC	
	VILLENAVE D'ORNON	
	TALENCE	
	MERIGNAC	
	MARTIGNAS SUR JALLE	
GRADIGNAN		
<b>TOTAL</b>		<b>146</b>

- ❖ La création d'un terrain familial locatif public relève de **l'EPCI en lien étroit avec la commune d'implantation – les familles ne sont pas « hors sol »**
- ❖ La gestion peut être réalisée **en régie ou déléguée à un prestataire** (de type bailleur social)
- ❖ Des **financements** peuvent être mobilisés pour la création de TFLP (Etat, CD33) – augmentation en 2021 du financement de l'Etat : **21k€/place**
- ❖ La nécessité de repérer les échéances posées par **l'appel d'offre DIHAL annuel** pour bénéficier d'un financement
- ❖ **Des prescriptions « modulables »** : si la Collectivité souhaite réaliser des TFLP sur d'autres communes ou proposer une offre d'habitat alternative (de type PLAI adapté par exemple) :
  - Motiver le projet auprès des copilotes du Schéma
  - Possibilité d'ajouter une prescription dans le Schéma sous réserve de validation de la Commission départementale consultative des Gens du voyage

# Identification des freins et des leviers

FREINS	LEVIERS
<b>Multiplicité et diversité de lieux de sédentarisation</b> souvent subie par les ménages souvent en zone tendue	Des familles prêtes à s'impliquer dans l'émergence d'un projet + nécessité d'un accompagnement social
<b>Les territoires ont besoin d'un soutien</b> quant à la problématique de la sédentarisation et les réponses à apporter	<b>Copilotes du Schéma, acteurs de la MOUS et du PDASGV33</b> (Département, DDETS, ADAV33, SOLIHA33) sont à disposition pour soutenir les territoires dans leur démarche
<b>Nécessaire portage politique à la fois des EPCI mais aussi des communes</b> pour engager un projet et le mettre en œuvre	Prescriptions du Schéma <b>2019 – 2024</b> : 146 places de TFLP prescrites, 0 réalisées pour l'heure à n+4 du schéma
<b>L'absence de fonciers</b> identifiés pour de futurs projets	<b>Un ciblage plus précis des communes concernées par les prescriptions du schéma et une prospection foncière</b> appuyée par le politique <b>L'inscription dans les documents urbanistiques de programmation</b> des opérations (SCOT, PLUI, PLU, etc.)

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation**

##### **Fiche B-2 - Résorption des situations d’habitat précaire**

# Programme Départemental d'Accompagnement à la Sédentarisation des Gens du Voyage (PDASGdV)

Commission départementale consultative du  
08/11/2022

**Le Programme en quelques mots**

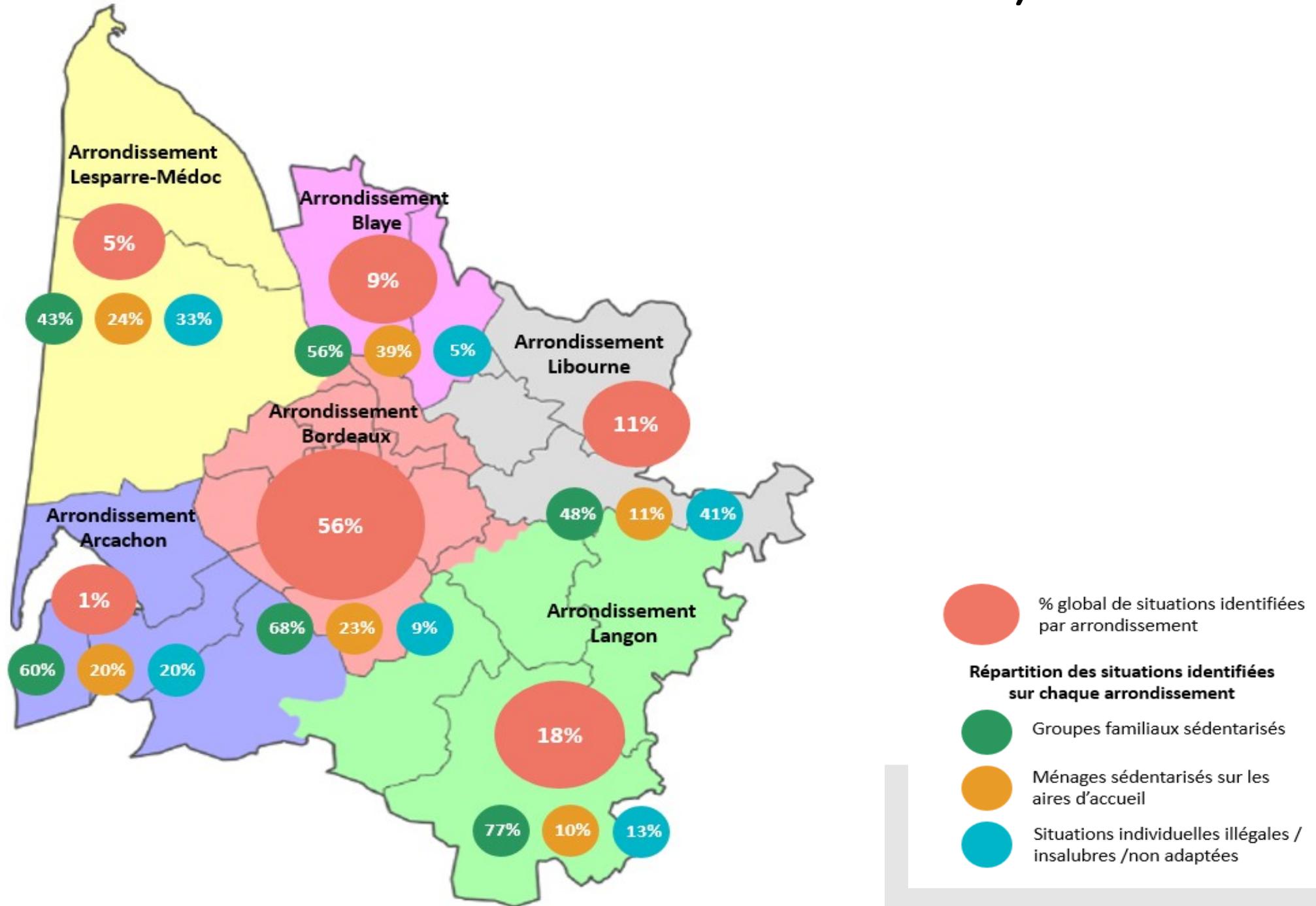
# Un marché qui s'inscrit dans le SDAHGV33

- ❖ Un marché **qui s'inscrit dans le SDAHGV** (fiche-action B-2) :
    - Accompagner les ménages du département en situation d'habitat précaire afin d'améliorer leur condition d'habitat
    - Accompagner les ménages souhaitant se sédentariser
    - Accompagner les collectivités et les ménages pour résorber les situations d'habitat précaire et / ou insalubre de groupes familiaux
  
  - ❖ Comment intégrer le Programme ?
    - **Demande motivée par courrier** de la part d'une collectivité adressé au Président du Conseil départemental
    - **Identification de la situation par les opérateurs** ou un autre acteur de terrain
- *Les validations se font en COPIL et COTECH au regard des situations présentées, dans la limite de l'enveloppe annuelle du marché public.*

# Une commande départementale

- ❖ Un marché de prestations de services piloté et financé par le Département de la Gironde depuis 2018
- ❖ Un groupement de 2 prestataires retenus : ADAV33 et SOLIHA Gironde
- ❖ **Complémentarité des approches :**
  - Expertises technique, juridique, urbanistique de SOLIHA33
  - Accompagnement des professionnels du travail social de l'ADAV33
- ❖ Des acteurs qui travaillent ensemble depuis 2005 (naissance de la MOUS)
- ❖ Deux acteurs qui connaissent le territoire girondin et travaillent en proximité avec les familles et les partenaires

# La mission préalable (recensement en 2021)



# Missions collectives – bilan 2021

Localisation	Nombre de ménages	Type d'accompagnement	Statut	Opérateur
Cenon/Artigues- (Terrains familiaux)	8	Accompagnement à l'installation dans le logement	En cours	ADAV
Castres-Gironde – La Belle étape (PLAI adaptés)	5	Accompagnement à l'installation dans le logement	En cours	ADAV
Grand Cubzaguais	25	Diagnostic	En cours	ADAV – SOLIHA
Saint Michel de Rieufret	8	Diagnostic	En cours	ADAV – SOLIHA
Preignac	20	Montage du projet	En cours	ADAV – SOLIHA
St Médard Eyrans	10	Diagnostic	A engager	ADAV

# Missions individuelles- bilan 2021

Localisation	Nombre de ménages
Arrondissement de Libourne	10
Arrondissement de Bordeaux	8
Arrondissement de Lesparre	3
Arrondissement de Langon	2
Arrondissement de Blaye	1
Total	24

Type d'accompagnement	Nombre de ménages
Diagnostic	11
Montage de projet	9
Mise en œuvre du projet	1
Accompagnement à l'installation	1
Précontentieux/médiation	2

# La mission individuelle : un exemple pour illustrer

## Projet de régularisation & de viabilisation à Saint Denis de Pile

### ❖ Situation :

Une famille (2A+4E), propriétaire d'un terrain en zone UGV souhaite s'y installer et le viabiliser. L'objectif de l'accompagnement est de régulariser le stationnement des caravanes sur la parcelle avec la construction d'un bloc sanitaire avec assainissement autonome et de sécuriser le raccordement aux fluides.

### ❖ Accompagnement réalisé :

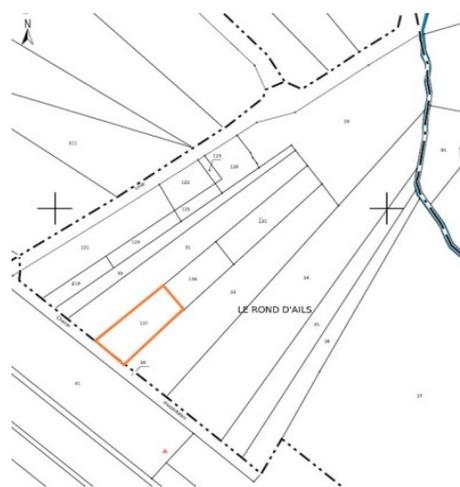
- Diagnostic approfondi, préconisations
- Rencontres avec la Collectivité
- Elaboration d'une feuille de route validée par le ménage
- Passage en montage de projet avec définition conjointe du projet
- Obtention d'un PASS viabilisation (CAF) pour obtenir un raccordement à l'eau potable

### ❖ Acteurs mobilisés :

- Ménage
- Commune et services sociaux Département
- CAF33
- Bureaux d'étude et concessionnaires



Vue générale du terrain



Extrait du plan cadastral

### ❖ Etat d'avancement :

Montage de projet en cours : poursuite des objectifs de travail identifiés

### ❖ Axes de travail déterminés pour le montage pré-op :

- Besoin urgent : Réalisation du raccordement à l'eau
- Définition du projet avec la famille
- Obtention des devis pour une étude de sol (avant mise en place de l'assainissement)
- Obtention de devis de raccordement électrique définitif  *en cours* Obtention de devis pour travaux électrique et d'assainissement  *en cours*
- Recherche de financements et élaboration d'un plan de financement
- Dépôt du permis de construire  *en cours*

# La mission collective : focus Lesparre

## ❖ Situation :

3 générations (28 pers.), vivent sur ce terrain appartenant à leur famille : inconstructible, AOC, sans assainissement  
--> Occupation non autorisée d'un terrain privé inconstructible

## ❖ Accompagnement réalisé :

- Réalisation diagnostic approfondi
- Restitution de ce diagnostic en avril 2022 en présence des familles
- Pilotage partenarial et lien ménages

## Acteurs mobilisés :

- Mairie, CDC, DDTM
- Réunion de travail en mairie le 19/01/2021
- Comité partenarial le 15/04/2022

## Etat d'avancement :

Les familles envisagent de quitter le terrain, sans quitter Lesparre.

Amélioration à court terme : distribution du courrier

Ramassage des ordures :  *en cours*



Cadastre et plan du site ( source : Geoportail)



Photos du site Château Vernous (2021)

## ❖ Suites envisagées :

**Court terme : Réfection du chemin :** pour que les véhicules puissent prendre en charge les personnes.

**Moyen terme :** Prospection foncière

**Réflexion autour de solutions à long terme :**  
EPCI, commune, copilotes du schéma



### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation**

##### **Fiche B-3 – Développement de l’offre de l’habitat adapté**

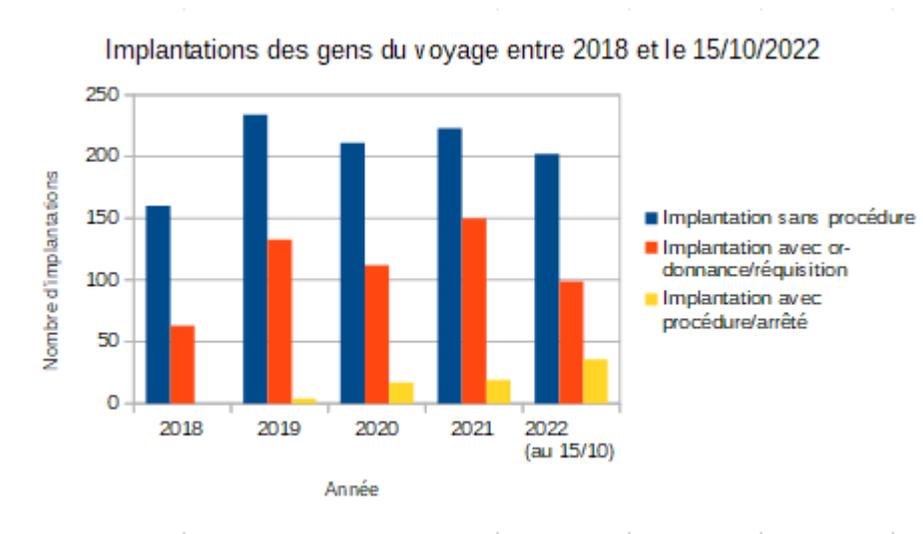
- **Pour 2022, à ce jour, aucun PLAi adapté à destination des gens du voyage n’a été agréé ni livré sur la Gironde**

### 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

#### 3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation

##### Fiche B-4 - Prévention et régulation des installations illicites sur terrains publics et privés

##### - Stationnements illicites (données Préfecture – bureau de la sécurité intérieure)



Mesures d’accompagnement des collectivités : cf PDASGdV

Pour mémoire : guide d’accompagnement à destination des élus

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – apporter des réponses diversifiées aux besoins d’habitat des ménages sédentarisés et/ou en voie de sédentarisation**

##### **Fiche B-4 - Prévention et régulation des installations illicites sur terrains publics et privés**

##### **Mise en oeuvre du plan de lutte contre les constructions illégales avec plusieurs actions engagées**

- Séance plénière relative à la stratégie de lutte contre les constructions illégales le 21/09/2022
- A venir : cycle de réunions techniques par arrondissement

##### **Groupe de travail avec SAFER, ENEDIS, Chambre des Notaires, AMG, DDTM et Conseil Départemental qui s’est tenu le 17 octobre 2022**

- échanges sur les rôles de chaque structure et la stratégie d’intervention collective (articulation entre les acteurs)
- présentation de l’outil Géo 33 de Gironde ressources
- validation de fiches outils à destination des collectivités : Droit de préemption urbain, droit de préemption des espaces agricoles (SAFER), Droit de préemption dans les espaces naturels sensibles, zones d’aménagement différé (ZAD), division parcellaire.
- validation d’une fiche à destination des gens du voyage (informations réglementaires en matière d’urbanisme/droits à construire à destination des acquéreurs)

##### **Perspectives : diffusion large des fiches, réunion d’information entre Enedis et collectivités, test de la stratégie d’intervention collective sur certaines communes à identifier**

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté**

- Fiche C-1 - Participation des gens du voyage au SDAHGV  
groupe de travail « accompagnement social et accès à la citoyenneté »
- Fiche C-2 - Favoriser l’offre en élection de domicile auprès des gens du voyage sur l’ensemble du territoire -
- Fiche C-3 - Diagnostic santé visant au déploiement d’actions de médiation sanitaire auprès des gens du voyage
- Fiche C-4 - Un ensemble d’actions au service de la scolarisation
- Fiche C-5 - Accompagner l’insertion sociale des gens du voyage non sédentarisés dans le cadre du RSA

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté**

- Fiche C-2 - Favoriser l’offre en élection de domicile auprès des gens du voyage sur l’ensemble du territoire**



# LA DOMICILIATION DES GENS DU VOYAGE

*Commission consultative du 08/11/2022*

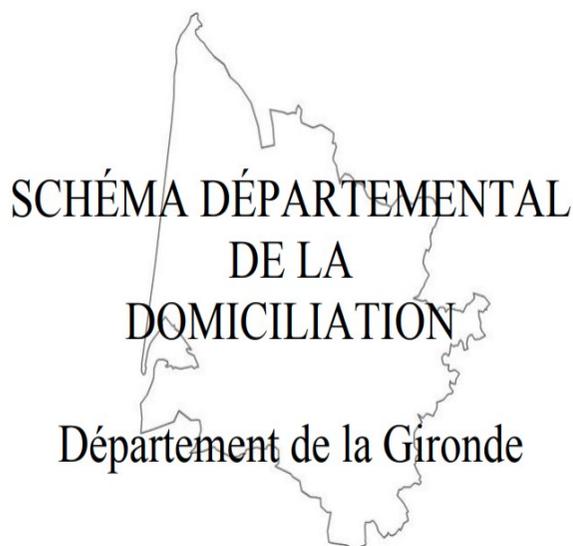
Site internet: [www.adav33.fr](http://www.adav33.fr)



# Propos introductif



Direction régionale et départementale  
de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale  
Direction départementale déléguée de la Gironde  
Service Hébergement – Logement



- ❖ La domiciliation est un droit pour les personnes sans domicile stable : les CCAS et/ou les CIAS sont dans l'obligation de domicilier dès lors que la personne peut justifier d'un lien avec la commune
- ❖ Elle peut aussi être exercée par les **associations agréées** par le Préfet de Département : agrément obtenu par l'ADAV33 par arrêté du 11 janvier 2018 pour 5 ans
- ❖ La domiciliation est **obligatoire** pour prétendre :
  - aux prestations sociales légales, réglementaires et conventionnelles,
  - à l'exercice des droits civils reconnus par la loi,
  - à la délivrance d'un titre national d'identité,
  - à l'inscription sur les listes électorales,
  - à l'aide juridictionnelle.
- ❖ Ce travail est intégré au Schéma Départemental de la domiciliation du Département de la Gironde, animé et coordonné par la DDETS (2016 – 2021)

# Procédure pour accéder à la domiciliation ADAV33



Participation à une réunion collective mensuelle d'accueil et d'information et à un entretien individuel



Passage en commission interne qui accorde ou non la domiciliation à l'ADAV33 en fonction de l'ancrage du ménage sur le Département. Si désaccord, réorientation vers une solution adaptée → 50% des demandes font l'objet vers d'autres Départements ou services



Confirmation par les intéressés et par l'ADAV33 de la décision de domiciliation et présentation du règlement intérieur fixant les droits et obligations de chacun.

# Activité domiciliation



## DOMICILIATION

- Instruction des demandes
- Fourniture d'une attestation de domicile qui permet l'ouverture de droits
- Ouverture d'une boîte courrier



## GESTION DU COURRIER

- Accueil physique et téléphonique des usagers
- Gestion des courriers et colis (conservation et réexpédition)
- Orientation et information
- Ecrivain public



## ACCOMPAGNEMENT DE LA DEMANDE SOCIALE

- Social / Accès aux droits (numérique)
  - Insertion
  - Education / scolarisation
  - Administration
  - Citoyenneté
  - Santé
- 
- Type « guichet unique »
  - Accompagnements en individuel et en collectif

# Activité domiciliation

3 lieux d'accueil domiciliation ADAV33 en Gironde, 1863 ménages domiciliés

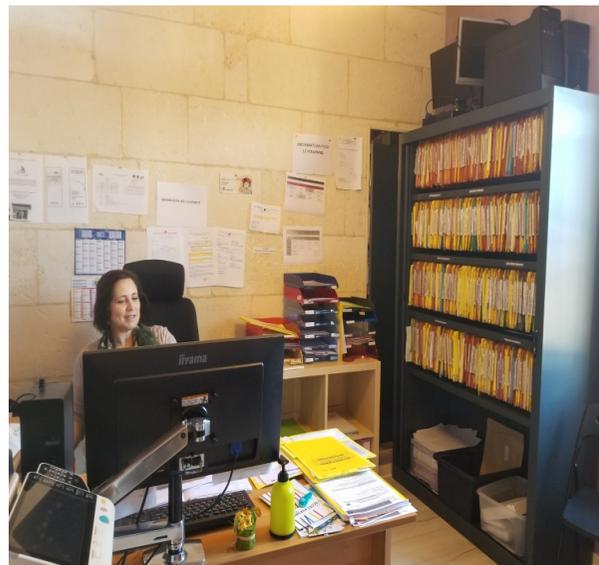
**01**

Talence : 91 Rue de la République  
907 ménages domiciliés (2021)



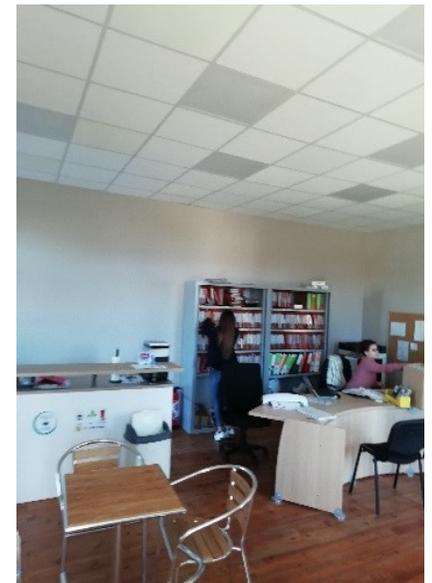
**02**

Libourne : 179 Avenue Georges Pompidou  
342 ménages domiciliés (2021)



**03**

Toulence : 3 Rue de l'Eglise  
614 ménages domiciliés (2021)  
1 accueil de jour



**Des moyens financiers** : depuis 2021, soutien de la DDETS et participation financière des usagers pour la gestion de leurs courriers

# Des enjeux départementaux

- ❖ La domiciliation est un lieu charnière et une porte d'entrée intéressante qui a montré son importance pour rester en lien avec des publics éloignés de l'accès aux droits, de la santé, des soins ; notamment en période de pandémie, de crises
- ❖ Il est nécessaire que les territoires (CCAS, CIAS) se saisissent de la question pour permettre l'accès aux droits des publics sans domicile stable, souvent en situation de grande fragilité
- ❖ **Accompagnement du territoire** autour de la thématique avec les services généralistes de droit commun :
  - Les CCAS et CIAS principalement
  - Dans le Médoc autour du projet porté par le PNR avec la DDETS, l'UDCCAS et l'appui de l'ADAV33
- ❖ Mise en place de bornes numériques tactiles avec un accompagnement adapté nécessaire - en groupe et/ou en individuel - sur chaque antenne pour faciliter **l'accès au droit par le numérique**
- ❖ Une nécessaire coordination des schémas départementaux de la domiciliation notamment au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- ❖ Une aide financière de l'État apportée pour 2 ans dans le cadre du plan de relance aux associations agréées, dont l'ADAV a pu bénéficier

### **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

#### **3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté**

- Fiche C-3 – Diagnostic santé visant au déploiement d’actions de médiation sanitaire auprès des gens du voyage**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



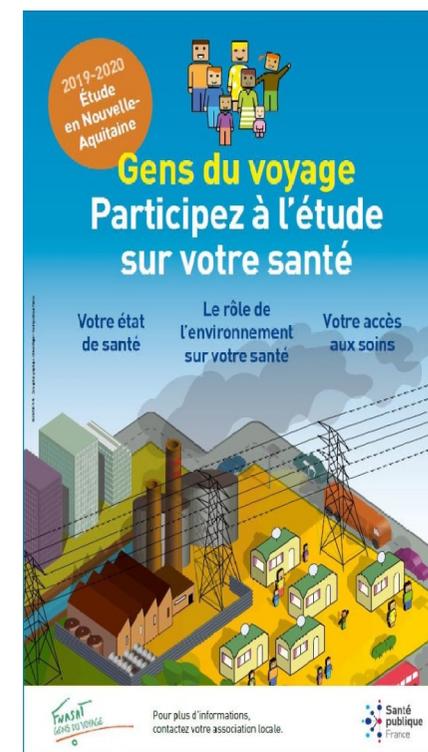
## **Délégation départementale de la Gironde**

### **Pôle santé publique Prévention et promotion de la santé**

# Sommaire

1.1. Retour sur la campagne de financement 2022 du fonds d'intervention régional de l'ARS NA

1.2. Synoptique des connaissances et 1<sup>er</sup> résultats de l'étude sur l'état de santé des gens du voyage



## Retour sur la campagne de financement 2022 du FIR Prévention

En raison du contexte de refondation de la santé publique, année de moratoire

- Reconduction de projets possible pour les opérateurs déjà connus et financés par l'ARS - 16 projets déposés, 14 retenus et bénéficiant d'un financement en 2022\*

Association départementale les amis des voyageurs de la Gironde (ADAV)	Actions et médiations permettant l'accès à la santé et aux soins des Gens du voyage et des personnes itinérantes éloignés de cet accès quels que soient leurs lieux de vie, modes et conditions d'habitat	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
Etablissement public médico social Jean Elie Jambon	Création d'un pôle de promotion et prévention en santé	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP) Aquitaine	Médiation médico-sociale	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
Relais Urbain d'Echanges et de Lutte contre l'Exploitation (RUELE)	Sensibilisation des acteurs médico-sociaux au repérage des personnes victimes de la traite des êtres humains à des fins de travail forcé, d'exploitation sexuelle, mendicité forcé, de délinquance forcé et d'esclavage domestique sur le territoire de Bordeaux Métropole.	Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins
Association EPI'SOL	Nutrition alimentation ET activité physique	Nutrition alimentation ET activité physique
Imagin actions	Bien être solidaire pour tous-Vers une meilleure intégration	Nutrition alimentation ET activité physique
L'Eypicerie	Prévention et Formation en matière d'alimentation et de santé action	Nutrition alimentation
Sport Athlétique Mérignacais (SAM)	SAM Cohésion sociale - Programme Sport Santé	Nutrition activité physique / PEPS
Pavillon de la mutualité - Clinique mutualiste de Pessac	Nutrition/Activité Physique	Nutrition activité physique / PEPS
Comité départemental Ligue nationale contre le cancer	Séances collectives d'Activité physique adaptée et ateliers diététiques collectifs pour les malades atteints de cancer en Gironde	Cancer
CEID, CSAPA "La Ferme Merlet"	Addictions	Addictions
Clinique Sainte Anne	Clinique sans tabac : objectif 2021	Addictions
Centre Accueil Consultation Information Sexualité (CACIS)	Maison d'Ella : Réseau et lien de prise en charge du psycho-trauma des femmes victimes de violences	Violence
Mission locale Technowest	Réseau santé jeunes sur le territoire de la mission locale	Promotion de la santé mentale

## Retour sur la campagne de financement 2022 du FIR Prévention

### suite

- Peu de nouveaux projets aidés hormis dans le cadre de campagnes spécifiques :

Accompagnement psychologique et Médiation Interculturelle	Traduire pour un meilleur accompagnement de la santé des personnes dans la précarité (minimas sociaux, migrants, réfugiés, demandeurs d'asile...)	Inégalités en santé : interprétariat
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) Délégation régionale Nouvelle Aquitaine	Lutte contre la COVID 19 chez les personnes en situation de vulnérabilité	AAP Mesure 27 du SEGUR sur les inégalités de santé
Pôle ETP ambulatoire Nouvelle-Aquitaine	DIESE- Digitalisation, Innovation, Educations, Santé- Patients surpoids et obésité	AAP ETP numérique
Comité d'Étude et d'Information sur la Drogue et les Addictions (CEID-Addictions)	Développement et extension des investigations du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)	Fonds Addictions 2022 - 2024

*\*Source : extraction du tableau de financement ARS – projets déployés en Gironde pour lesquels les gens du voyage font partie des publics-cibles*

- Ne prend pas en compte les associations et structures financées par le biais de CPOM, par exemple Médecins du Monde



# Etude sur la santé et le recours aux soins des Gens du voyage en Nouvelle Aquitaine, 2019-2022

---

Commission consultative départementale des Gens du voyage

8 novembre 2022

Aude Mondeilh, Coordinatrice de l'étude, *FNASAT/Université de Bordeaux*

Dr. Stéphanie Vandentorren, Responsable de l'étude – *SpF/Université de Bordeaux*

# Rappel du contexte

## ○ PRAPS\* 2018-2023 : Projet FNASAT Nouvelle Aquitaine

- Identifier les besoins en santé des gens du voyage
- Elaborer un état des lieux des actions spécifiques de santé
- Développer la médiation en santé

*\*Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies- ARS*



## ○ 2 signaux sanitaires importants chez les Gens du voyage (GDV)

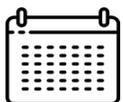
- Epidémies de rougeoles en Nouvelle Aquitaine (2017-2018)  
→ Plusieurs cas groupés chez les GDV
- Cas d'intoxication au plomb chez des enfants lors d'un dépistage organisé en Charente (2017-2019)





## Objectifs de l'étude

1. Evaluer la **couverture vaccinale de la rougeole** et des autres maladies à prévention vaccinale
2. Evaluer **l'état de santé et le recours aux soins des personnes GDV**
3. Evaluer les **liens entre l'état de santé des GDV et leurs conditions de vie**



## Etude transversale descriptive

- Phase 1 : novembre 2019 à mars 2020 (interruption liée au COVID-19)
- Phase 2 : octobre 2021 à mars 2022



## 4 départements en Nouvelle Aquitaine



## Population d'étude

- Adultes (18 ans et plus) et enfants de 7 à 13 ans
- Habitant ou ayant habité en résidences mobiles terrestres
- Connus des associations qui les accompagnent



## Recueil des données

- enquête en face à face (~ 1h – 1h30)
- via un questionnaire standardisé adulte/enfant
- via un questionnaire lieu de vie



# Clôture de l'étude



Au total 1367 personnes incluses dans l'étude



475 lieux de vie investigués en Nouvelle-Aquitaine

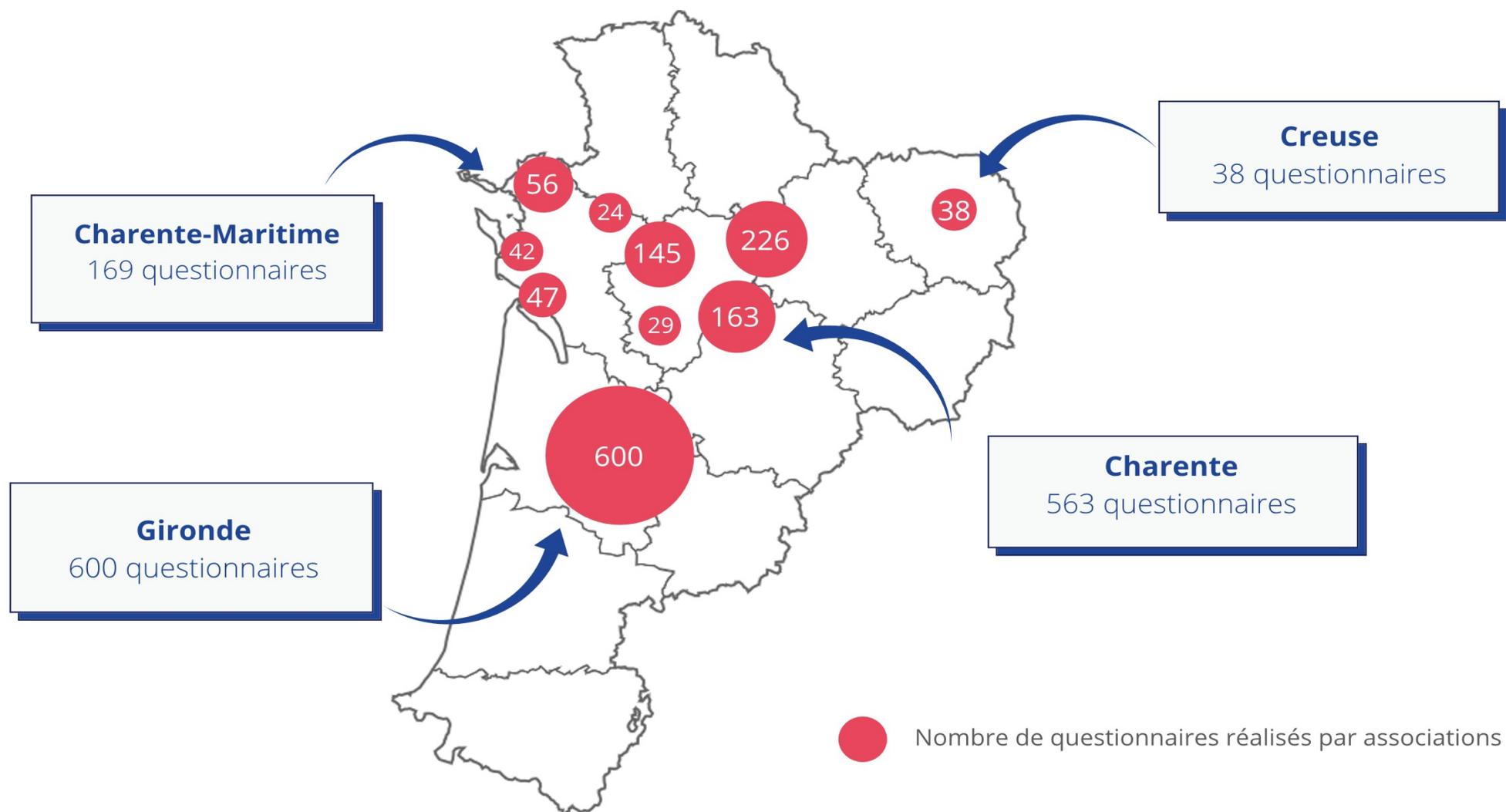


475 carnets de vaccination photographiés

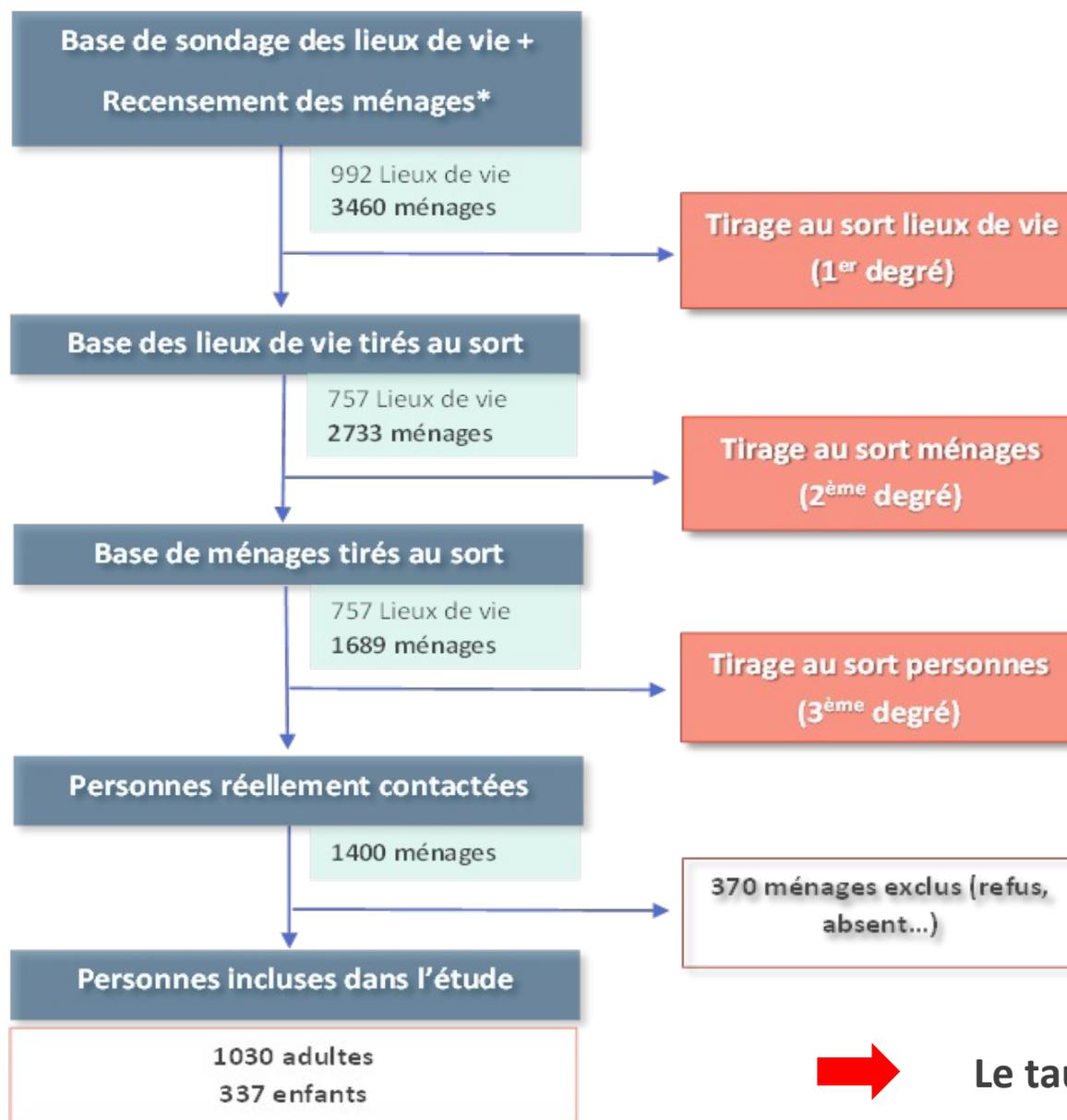
Interruption de l'étude liée à la crise COVID-19



# Inclusion des participants par département

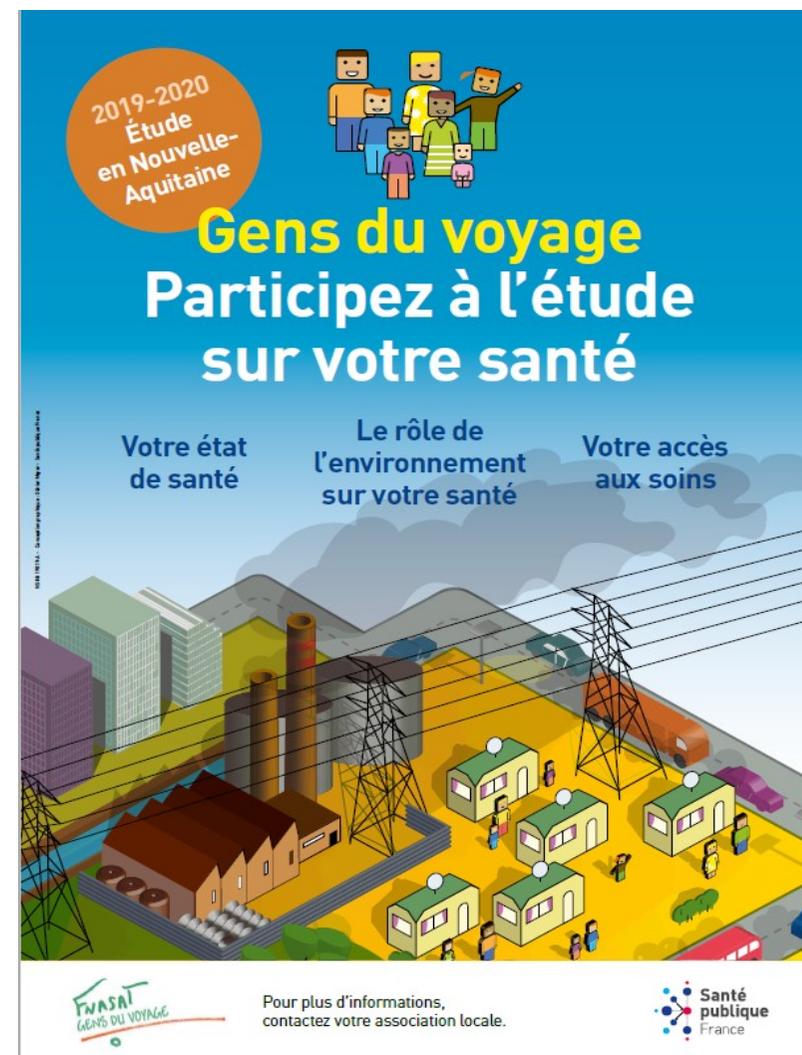


# Taux de participation



# Actualités sur l'étude

- Article dit « princeps » en cours de finalisation
- Volet environnemental
  - Poursuite des travaux sur un score d'expositions environnementales (Master 2 de l'EHESP)
- Volet COVID-19
  - Analyses descriptives en cours
  - **Etude exploratoire qualitative complémentaire :**  
« Impact de la pandémie Covid-19 sur la qualité de vie, le bien-être psychosocial et les pratiques préventives des Gens du voyage en habitat précaire en Nouvelle Aquitaine »



2019-2020  
Étude  
en Nouvelle-  
Aquitaine

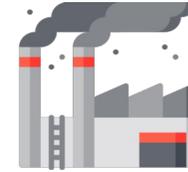
**Gens du voyage**  
**Participez à l'étude**  
**sur votre santé**

Votre état de santé      Le rôle de l'environnement sur votre santé      Votre accès aux soins

FWASAT  
GENS DU VOYAGE

Pour plus d'informations,  
contactez votre association locale.

Santé  
publique  
France



# Volet environnemental

- **Score de vulnérabilité environnementale à l'échelle de l'habitat**
  - Caractériser les **conditions de vie au-delà du type d'habitat** (dimensions d'accès à l'eau, aux équipements sanitaires, proximité de sites pollués, sécurité, isolement...)
  - Evaluer l'**état de santé des GDV en fonction de leur vulnérabilité environnementale**
  
- **Score de multi-expositions environnementales à l'échelle des territoires**
  - Mettre en avant des **points noirs environnementaux** (dimensions de pollutions de l'air, eau, sol, nuisances sonores...)
  - Quantifier la **surexposition des GDV par rapport à la population générale**
  - Repérer les **zones où les impacts sanitaires pourraient être les plus importants** dans le but de prioriser des actions de préventions vers ces territoires

## Autre publication: un article sur le saturnisme

### ACTIVITÉS À RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB ET SATURNISME CHEZ LES ENFANTS DE FAMILLES DE GENS DU VOYAGE EN CHARENTE, 2017-2019

// ACTIVITIES AT RISK OF LEAD EXPOSURE AND LEAD POISONING IN CHILDREN OF TRAVELLERS' FAMILIES IN CHARENTE, 2017-2019

Gilles Brabant<sup>1</sup>, Anne Etchevers<sup>2</sup>, Lisbeth Spanjers<sup>3</sup>, Stéphane Coudret<sup>4</sup>, Marylène Comba<sup>5</sup>, Éléonore Clarysse<sup>1</sup>, Gaëlle Gaut<sup>1</sup>, Stéphanie Vandentorren<sup>6</sup> (stephanie.vandentorren@santepubliquefrance.fr)

<sup>1</sup> Santé publique France – Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux

<sup>2</sup> Santé publique France – Île-de-France, Paris

<sup>3</sup> Centre social Le Chemin du Hérisson, Roumazières

<sup>4</sup> Centre social Les Alliers, Angoulême

<sup>5</sup> ARS Délégation départementale de la Charente, Angoulême

<sup>6</sup> Santé publique France, Saint-Maurice

Soumis le 25.06.2021 // Date of submission: 06.25.2021

#### Résumé // Abstract

**Introduction** – À la suite du signalement d'un cas de saturnisme chez les enfants de familles de gens du voyage en Charente en 2015, l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine a lancé une étude de 2017 à 2019 afin de décrire l'exposition au plomb des enfants de cette population. L'objectif de cette étude était de repérer et décrire les cas de saturnisme et d'identifier les facteurs de risque d'exposition au plomb.

**Méthode** – L'investigation incluait la passation d'un questionnaire par famille en face-à-face par les travailleurs sociaux de deux centres sociaux de Charente, préalablement formés, et la réalisation d'un prélèvement sanguin de tous les membres de la famille pour mesurer la plombémie. En cas de saturnisme, une enquête environnementale sur les lieux de vie des enfants a été menée.

**Résultats** – Parmi les 100 enfants âgés de 24 mois à 17 ans avec un résultat de plombémie, 40 enfants avaient une plombémie supérieure au seuil d'intervention de 50 µg/L ; 13 de ces enfants avaient une plombémie supérieure à 100 µg/L. Le fait d'être un garçon âgé entre 11 et 14 ans et de participer aux activités à risque de contamination, augmentait de manière significative la moyenne géométrique des plombémies. Parmi les activités à risque, le démontage de voitures, le brûlage de matériaux pour en séparer les métaux, ainsi que le découpage et la manipulation de ferraille étaient les plus souvent cités. Les aires de ferrailage présentaient des taux de contamination au plomb de la terre largement supérieurs au seuil de 300 mg/kg préconisé par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) pour la mise en œuvre d'un dépistage.

**Discussion** – Malgré un faible nombre de prélèvements, les niveaux de plombémie détectés lors de ce dépistage incitent à renforcer le dépistage du saturnisme sur l'ensemble des enfants issus de la population des gens du voyage, y compris ceux âgés de plus de 6 ans.



[http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2016/16-17/2016\\_16-17\\_4.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2016/16-17/2016_16-17_4.html)

## Autre étude: Plan de lutte contre la COVID-19 auprès des GDV en Nouvelle Aquitaine, 2020



The screenshot shows the website interface for Santé publique France. At the top, there is a search bar with the text "Rechercher une actualité, une publication, un document...", a navigation menu with "AZ Index", and a button for "Info accessible à tous". On the left, a blue sidebar contains navigation links: "Maladies et traumatismes", "Déterminants de santé", "La santé à tout âge", "Coronavirus (COVID-19)", "Publications", "Espace Presse", "Études et enquêtes", and "À propos". The main content area features a large image of people wearing colorful headscarves. Below the image, the article title is "Apport de la médiation en santé auprès des Gens du Voyage en Nouvelle-Aquitaine pendant l'épidémie de Covid-19". The article is dated "Publié le 21 septembre 2021" and includes "IMPRIMER" and "PARTAGER" buttons. A blue box on the right highlights a thematic dossier: "DOSSIER THÉMATIQUE 17 MAI 2021 Les inégalités sociales et territoriales de santé. Les inégalités de santé concernent toute la population sur l'ensemble du gradient social et peuvent apparaître dès le plus jeune âge. Des mesures favorisant l'égalité... EN SAVOIR PLUS".

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/rapport-synthese/pla-n-de-lutte-contre-la-covid-19-aupres-des-gens-du-voyage-en-nouvelle-aquitaine-2020.-investigation-de-clusters-complexes-par-la-mediation-en-sante>

### 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

#### 3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté

- Fiche C-4 - Un ensemble d’actions au service de la scolarisation (DSDEN)

#### Scolarisation des enfants de familles itinérantes et de voyage (EFIV)

##### Les attentions particulières

L’accueil en maternelle dès 3 ans

La logique de cycle au service de chaque élève, cycle 1, cycle 2, cycle 3 et un objectif assigné : une **pleine maîtrise des fondamentaux**

L’entrée au collège, une scolarité pleine et entière, accompagnée, sécurisée.  
Des possibilités d’adaptation des situations familiales, encadrées

## La scolarisation en maternelle

### BILAN

- En net progrès sur l'ensemble du territoire
- Trois raisons:
  1. L'obligation scolaire
  2. Les conventions et les aménagements d'emploi du temps pour les enfants de 3 ans
  3. La mobilisation des postes UPS EFIV

### AVENANT/REGULATION

- **Objectif** : Des interventions plus régulières des postes UPS EFIV en cycle 1
- **Modalité** : temps de formation spécifique avec pôle maternelle

## Conforter la scolarisation pour tous les élèves à l'école primaire

### BILAN:

- Rentrée 22 : Adéquation entre élèves attendus et élèves présents
- Mise en place effective de l'observatoire départemental avec des membres identifiés.
- Travail partenarial local engagé (ADAV33, MDS...)
- Formation effective des directeurs d'école et des enseignants sur UPS EFIV.
- Mise en place de lettres de missions des enseignants en lien avec les IEN de circonscription.
- Mise en place de rapports d'activité en lien avec les IEN de circonscription.

### AVENANT/REGULATION:

- Identification des postes UPS EFIV dans les pôles ressource de circonscription.

## Développer la scolarisation au collège

### BILAN:

- Accompagner l'entrée au collège de manière adaptée en lien avec le CEC.

### AVENANT/REGULATION

- Axer les projets d'école et les projets de réseau sur la notion de parcours et de continuité en mobilisant les dispositifs d'aide et d'accompagnement (devoirs faits, Stage de réussite dans les collèges...)
- Appuis sur les expérimentations en cours avec support des moyens 1<sup>er</sup> degré

## FOCUS SUR l'Instruction en famille (IEF) et le CNED

### La Scolarisation est la norme

- Passage du principe de déclaration au principe d'autorisation.
- Mise en place d'une cellule DSDEN/Préfecture autour de l'évitement scolaire

6 juillet 2021

## Transmission d'un courrier aux familles qui ont reçu un accord Rappel des documents à fournir pour la constitution d'un dossier CNED

### **Éléments communs à toutes les demandes de CNED**

- Dossier à télécharger sur le site du CNED,
- Photocopies du livret de famille parents-enfants,
- Attestation CAF mentionnant les ayants-droit,
- Bulletins scolaires de l'année 2020-2021,

### **Éléments spécifiques au motif de l'itinérance**

- Tout document attestant d'une itinérance réelle (contrats de travail, factures d'Aire d'Accueil, attestation de placiers, de mairies...). Tout document nominatif, daté, qui mentionne une mobilité interdépartementale.

## 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV

### 3.2 – Les actions – renforcer l’accompagnement des ménages en vue de leur insertion et de l’exercice d’une pleine citoyenneté

#### Fiche C-5 - Accompagner l’insertion sociale des gens du voyage non sédentarisés dans le cadre du RSA

L’année 2021 a été marquée par les impacts sociaux de la crise sanitaire:

- Les allocataires du RSA ont tous connus une évolution de leurs difficultés et notamment des difficultés d’accès aux soins,
- Avec le confinement et la crise sanitaire, la numérisation des services s’est accélérée.

Les impacts sociaux ont également eu des répercussions fortes sur les professionnels et la nature de l’accompagnement.

En 2021, 1440 personnes allocataires du RSA ont été accompagnées par l’ADAV sur l’une des 3 antennes : Langon, Talence, Libourne pour accéder aux actions d’insertion de droit commun.

Un travail multipartenarial est développé sur l’antenne de Talence, porté par le Pôle territorial de solidarité, rassemblant les PTS, l’ADAV, et le groupement ADIE (spécialisé dans l’accompagnement des entreprises) a permis d’ouvrir la palette de l’appui pouvant être apporté à ces projets d’insertion.

Depuis décembre 2021, une expérimentation de travail conjoint Pôle emploi/ADAV est menée permettant d’apporter un soutien conjugué social/emploi.

Sur le libournais, le public jeune a fait l’objet d’une attention particulière avec la mise en place d’un travail plus conjoint avec la mission locale du territoire.

## 4. Bilan ALT2 – campagne 2021

### La gestion des aires permanentes d'accueil en 2021

- 10 gestionnaires contre 5 en 2019. Reprise de la gestion des aires en régie directe par de nombreuses collectivités : CC St Loubes, CC Sud Gironde, CC Blaye, CC Latitude Nord Gironde, CC Estuaire, CC Jalle Eau Bourde, CC Grand Cubzaguais. Pour certaines, reprise en directe le temps de repasser un marché public.
  - Vesta gestion, Vago, ACGV services.
  - Beaucoup de double convention : St Loubès, Campugnan, Cavignac, St Aubin de Blaye, Le Pian Médoc.
- 28 aires en fonctionnement
- 1 aire fermée depuis 2018 sans perspective de réouverture – Gujan Mestras ( 26 places)

### Evolution du montant de l'aide depuis 2019

2019	2020	2021
903 146 €	912 233 €	881 920 €
70 %	74 %	70 %

- Part de la part fixe qui a baissé par rapport à 2019 – Moins de places ouvertes dues à plus de fermetures temporaires des aires en 2021 (travaux)
- Mais une occupation aussi importante d'où la baisse du montant par rapport à 2019
- Une baisse de l'occupation des aires par rapport à l'année précédente

## 4. Bilan ALT2 – campagne 2021

### Occupation des aires en 2021

#### 70 % de moyenne d'occupation des aires en Gironde :

- **+ 20 % Castelnau**
- **+30 % Mérignac**
- **+ 15 % Belin Beliet**
- **+20 % sur St André de Cubzac**
- **+ 20 % Campugnan**
- **+ 10 % Le pian Médoc**

-48 % St Aubin Blaye

-10 % St Loubes (*impact 1<sup>er</sup> trimestre – fin de gestion aquitanis*)

-20 % Cavignac

-40 % Cestas

-45 % St Jean D'illac

- 20 % Libourne

- 20 % Bruges

-10 % Cavignac

-10 % Tauriac

⇒ **Sur ↑ : impact du covid avec une mobilité freinée**

⇒ **Sur ↓ : impact des fermetures temporaires pour travaux**

**ou dégradation – non retour sur les aires de certains ménages**

- Une occupation en hausse sur les aires du BAVL : 42 % en 2019 à 47 % en 2021 ( hors Gujan Mestras).
- Sur l'indicateur de sédentarisation d'une APA ( +85%) : 12 APA en 2021 contre 17 en 2019. Tendence à confirmer en 2022.  
La moitié des APA en 2021 sont des aires de la métropole bordelaise.

## 4. Bilan ALT2 – campagne 2021

### Evolution des modalités pour l'attribution de l' ALT 2

#### Campagne 2022 :

- Nouvelle plateforme via la démarche simplifiée France Connect pour la déclaration de l'occupation effective – ouverte jusqu'au 15 janvier 2023 :
- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-alt2-2022>
- Obligation de fournir le rapport de visite établi par le gestionnaire ( art. R851-6 du code de la sécurité sociale)
- Suppression de la transmission des consommations des fluides (eau, électricité, droit d'usage)

#### Campagne 2023 : Évolutions

- Condition pour l'attribution de l'alt 2 :
  - Existence et mise en œuvre d'un PSE actualisé, livret d'accueil et un protocole pour favoriser la scolarisation des enfants
  - Actualisation du RI conformément au décret de 2019

## 4. Bilan ALT2 – campagne 2021

### Fermetures temporaires en 2021

- 20 APA fermées temporairement sur 28 au cours de l'année
- Dérogations demandées pour des fermetures de + 1 mois :
  - APA de Bègles : 7 mois de fermeture avec mise à disposition d'un terrain aménagé à proximité
  - APA de Bruges
  - APA le Haillan
  - APA Bordeaux La Jallère
- 1 aire fermée : Gujan Mestras
- ⇨ A noter en 2022, une tendance à la fermeture des aires sur de longues périodes sans demande de dérogation et sans perspective de réouverture :
  - Bordeaux la jallère (32 pl)
  - Campugnan (16 pl)
  - Gujan Mestras (26 pl)

## 4. Bilan ALT2 – campagne 2021

### Modalités de Fermetures pour 2023

- Seul un arrêté communal ou délibération intercommunale pourra attester de la fermeture d'une APA (fermeture, réouverture anticipée, prolongation). Seul ce document sera pris en compte pour l'instruction au titre de l'ALT 2.
- Pour l'acceptation de dérogation pour une fermeture supérieure à 1 mois, conformément à la réglementation, un terrain provisoire de substitution devra être mis à disposition à proximité (sol stabilisé, surface adaptée, garantie hygiène et sécurité, etc).

## 5. Informations complémentaires

Le site internet des services de l'État en Gironde, concernant la rubrique « accueil des gens du voyage en Gironde », a été mis à jour et complété. Vous y trouverez :

- le schéma départemental d'accueil et d'hébergement des gens du voyage 2019-2024,
- les diaporamas présentés en commissions consultatives et les comptes-rendus,
- le guide juridique à l'attention des élus,
- une rubrique sur les équipements d'accueil des gens du voyage proposant différents outils élaborés par le service habitat de la DDTM (fiches d'identité pour chaque aire permanente d'accueil, aire de grand passage et terrains familiaux locatifs publics et fiches techniques pour chaque type d'équipement).

Tous ces éléments sont téléchargeables en cliquant sur lien suivant :

<https://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Habitat-logement/Accueil-des-gens-du-voyage-en-Gironde>

Vous pouvez également télécharger sur le lien suivant le guide d'élaboration/révision du SDAHGV élaboré par le Cerema :

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide\\_schema\\_departemental\\_accueil\\_habitat\\_gens\\_du\\_voyage.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_schema_departemental_accueil_habitat_gens_du_voyage.pdf)

# Merci de votre attention